

LE MOT DU MAIRE



Décembre 2021
Numéro 97



L'année 2021, comme l'année précédente, a été perturbée par les suites de la Covid 19. La vie citoyenne et sociale a subi de plein fouet cette épidémie.

Nous n'avons pas pu prévoir de cérémonie des vœux, de repas des aînés ni de manifestations scolaires. Toutes les fêtes habituelles ont été annulées.

Il va nous falloir un peu de temps encore pour retrouver la vie d'avant et c'est le vœu que je forme. Que nos habitudes reviennent au plus vite !

Faisons un point sur nos réalisations de 2021 :

Une 9^e classe a été créée dans l'ancienne garderie. Cette dernière a été déplacée dans l'ancien restaurant scolaire à côté de la mairie. Quelques aménagements ont suffi pour mettre ce système en place.

Nous avons acquis différents matériels :

Un nouveau tracteur avec une balayeuse frontale qui nous a rendu d'énormes services cette année,

Et un robot tonte géo localisé pour le terrain de foot qui nous donne entière satisfaction.

Un des logements communaux rue du Vieux Bourg a été rénové : huisseries et rénovation de toiture.

Le chemin rural de randonnée de Fillion qui peut rejoindre 2 rues , celle de la Virvée et celle de l'Eglise a été réalisé.

Il reste le petit pont qui sera mis en place pour l'année prochaine. La Virvée est une rivière sous contrainte du syndicat du Moron qui doit respecter des règles souvent plus onéreuses.

La rénovation de notre cimetière a eu lieu par la reprise des concessions abandonnées.

Plus récemment, une aire de jeux pour nos enfants dans le parc rue de la Passerelle a été créée.

Vous y trouverez 7 modules de jeux (dont un offert par le Club des Joyeux Lurons) pour le bonheur des plus petits et de leurs parents.

	Page
<i>Le mot du Maire</i>	1-2
<i>Services communaux</i>	3-4
<i>L'aire de jeux</i>	5
<i>Le marché</i>	6
<i>Informations</i>	7
<i>Piégeage</i>	8
<i>La taxe Gemapi</i>	8
<i>Les Echos du Conseil</i>	9
<i>Apeig</i>	10
<i>Les Toqués</i>	11
<i>L'école</i>	12-13
<i>Acca Diane de Gauriaguet</i>	14
<i>Pool club – billard anglais</i>	15
<i>Le Comité d'Animation</i>	15
<i>Football club</i>	16
<i>Œuvres sociales</i>	16
<i>Les Joyeux Lurons</i>	17
<i>Pétanque</i>	18
<i>Judo Club</i>	18
<i>Tennis</i>	19
<i>Mission locale</i>	20
<i>Etat civil</i>	21
<i>Les Vœux</i>	22



LE MOT DU MAIRE (suite)

Nous avons entrepris la création d'un demi terrain de foot en cours de pousse de gazon (qui a été détruit par les moto cross sauvages) à côté du terrain de foot historique.

Concernant le personnel communal et suite au départ volontaire de deux de nos adjoints techniques, nous avons procédé à deux recrutements : 1 personne en novembre et 1 en décembre ont rejoint notre équipe. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous avons aussi des projets à court terme :

Nous attendons le permis de construire pour les trois bâtiments photovoltaïques (au parking de la salle polyvalente, au stade et aux ateliers municipaux),

Le parking de la gare sera agrandi avec une base en calcaire,

Le sol du complexe sportif sera rénové,

Une zone de jeux pour nos adolescents est prévue près du city stade,

La mise en led de l'éclairage du complexe sportif et école devrait avoir lieu,

Nous allons poser des panneaux photovoltaïques au restaurant scolaire et non sur la salle polyvalente pour des raisons techniques et de rentabilité (électricité produite reversée sur le compteur Gauriaguet et le surplus revendu à EDF).

Puis nos projets à moyen terme :

L'aménagement de la rue de Gueynard. Nous prévoyons la première tranche pour 2023/2024.

La zone d'activités projet Pitch : le dossier est toujours à l'étude par différentes contraintes administratives.

Le permis d'aménager devrait être obtenu fin 2022 si les barrières environnementales sont levées.

Je souligne que notre gros souci aujourd'hui est l'incivilité et en particulier les dépôts sauvages d'ordures.

Nous veillons à les supprimer immédiatement (ceci représente une demi journée de travail par semaine) afin d'éviter de nouveaux actes mais j'appelle au sens civique de chacun afin de respecter Dame Nature !

Pour finir et malheureusement, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu encore cette année en raison des contraintes sanitaires.

Je vous souhaite donc d'ores et déjà de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An !



SERVICES COMMUNAUX

Tarifs de location par jour de la salle polyvalente

Habitants de la commune

Du 1^{er} mai au 30 septembre : 115 €/jour ou 215 €/jour avec la cuisine équipée

Du 1^{er} octobre au 30 avril : 135 €/jour ou 235 €/jour avec la cuisine équipée

Habitants hors commune

Du 1^{er} mai au 30 septembre : 315 €/jour ou 615 €/2 jours OU 500 €/jour ou 1000 €/2 jours avec la cuisine équipée

Du 1^{er} octobre au 30 avril : 335 €/jour ou 665 €/2 jours OU 520 €/jour ou 1040 €/2 jours avec la cuisine équipée

Caution de 1500 € pour la salle et de 3500 € avec la cuisine

(⇒ Prêt du moule pour tête de sécurité

Le week-end et les jours fériés seulement (les employés communaux l'utilisant régulièrement) contre un chèque de caution de 300 € (chèque restitué au retour du moule).

Barres têtes de sécurité : 50 € les 8

- **Pose gratuite de buses** d'accès à parcelle.
Tout le matériel nécessaire (buses, calcaire...) doit être fourni par le particulier.
- **Location de tables et bancs neufs** : 2 € pour 1 table et 2 bancs
Caution : 100€ par tranche de 5 tables
- **Photocopies** 0,20 € le A4, au secrétariat de mairie.
Nous pouvons également vous dépanner pour l'**envoi de fax**.
- **Concessions Cimetière**
 - concession 155 € - demi concession (4m²) 100 € pour 30 ans
 - et columbarium 900 € pour 30 ans



Attention modifications pour le ramassage des poubelles :

Le lundi pour les poubelles vertes (déchets ménagers)

et un vendredi sur deux pour les poubelles jaunes (papier, cartons).

Le ramassage est assuré les jours fériés sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

RAPPEL : il existe un bac pour le verre sur le parking de la salle polyvalente.

CANTINE—GARDERIE

Mise en place de la facturation par la Trésorerie pour les services extra scolaires avec paiement directement à la Perception. Pour les permanents et semi permanents : merci de prévenir la cantine au 05 57 67 74 75 pour toute absence avant 9h, sinon le repas sera facturé.

Nouveaux tarifs au 2 septembre 2021

Cantine : 2,85 €

Garderie entre 1,65 € et 1,75 € selon le quotient familial

repas adulte : 5,50 €

SERVICES COMMUNAUX (suite)



N° sur votre boîte aux lettres

Il est obligatoire d'apposer sur votre boîte aux lettres votre numéro dans la rue.

Ce numéro est disponible en Mairie sur simple demande et vous est offert.

Pensez-y !



GAURIAGUET n'aura plus de secrets pour vous ! :

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.gauriaguet.fr

Vous y retrouverez toutes les informations administratives, la vie de votre commune, les associations, la presse...

Les associations domiciliées à Gauriaguet y ont une page, tout comme les artisans, commerçants, assistantes maternelles, gîtes...

Merci de vous mettre en contact avec Nathalie Rodriguez 06 18 37 12 74 afin de créer votre annonce ou la mettre à jour. Prestation gratuite.

FACEBOOK LA VIE A GAURIAGUET

Vous y retrouverez toutes les annonces de manifestations sur la commune. Vous pouvez aussi y déposer vos alertes (animaux perdus, vols...)

A ce jour, 868 abonnés

Alors LIKEZ, COMMENTEZ ET PARTAGEZ !!

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION COMMUNAL

Il est situé sur le parking de la salle polyvalente et vous annonce :

les manifestations sur la commune,

les informations de la mairie,

la date, l'heure, l'éphéméride, la météo



NOUVEAU A GAURIAGUET : L'AIRE DE JEUX



Des moments ludiques pour les enfants ...

L'aire de jeux est ouverte ! Nous sommes heureux de vous informer que l'espace Ludique pour les 2-12 ans est terminé.

Elle se situe au niveau du Parcours Santé, rue de la Passerelle.

Cette zone en pleine nature, à distance des voitures et sécurisée est prête à recevoir des petits amateurs de sensations ...

Vous y trouverez 7 modules de jeux qui se composent de :

3 structures multi-activités,

1 pyramide,

1 balancelle,

1 balançoire et un harnais pour les bébés,

1 tape-fesses,

et 2 structures à ressorts.

Il est désormais possible de : grimper, glisser, jouer, se balancer et de se retrouver ...N'hésitez à venir découvrir avec les enfants !

Très prochainement les bancs et poubelles seront installés pour permettre aux parents de pouvoir patienter pendant que les plus jeunes pourront profiter des structures.

L'équipe du projet jeunesse travaille déjà sur un projet pour les plus grands !

Mais si vous avez des suggestions pour les plus de 12 ans, vous pouvez les transmettre à la mairie par email ou à l'adresse suivante projetjeunessegauriaguet@gmail.com

Cette zone pour les plus grands devrait se situer autour du city stade.

Nous remercions les anciens via Les Joyeux Lurons qui ont financé la structure tape-fesse et nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur confiance et soutien.

C'est un 1^{er} beau projet qui a vu le jour et qui était nécessaire.

L'Equipe du Projet Jeunesse

Damien PROLONGEAU

Christelle JACQUEMIN

Sarah LERIN

Antony ROLLAND

Stéphane LALANDE





LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le tout 1^{er} marché hebdomadaire sur la commune s'était installé en juin 2020, tous les samedis après-midi de 16h à 19h sur la place de la mairie. Après quelques mois d'adaptation (*confinement, aléas climatiques, etc.*) et afin de pouvoir pérenniser le marché, il a été décidé de créer en mars 2021 l'association « Le Marché de Gauriaguet », composée de membres bénévoles de la commune et de représentants des commerçants.

L'association a pour objectif premier de faire vivre le marché hebdomadaire mais également d'organiser des marchés « nocturnes » à certaines périodes de l'année. Ces marchés nocturnes permettent, en plus des commerçants réguliers, de faire participer les autres associations de la commune si elles le souhaitent, des exposants de proximité mais surtout de faire passer un bon moment au public présent via des stands gourmands et des animations pour toutes et tous.

En effet, les deux marchés nocturnes organisés en juin et juillet (*ceux des mois de mai, août et septembre ont dû être annulés face à une organisation difficile à mettre en œuvre à cause des annonces gouvernementales*) ont connu un franc succès. Nous remercions à nouveau l'ensemble des commerçants et exposants qui ont permis la tenue de ces manifestations par leur présence et participation (*dons, tombola, etc.*) mais aussi toutes les personnes qui se sont déplacées rendant ainsi ces marchés nocturnes des plus festifs.

Le marché hebdomadaire du samedi après-midi quant à lui regroupe actuellement un noyau dur de commerçants (*nous les remercions énormément !!!*) qui le suivent depuis ses débuts pour certains : saucissons/charcuterie, crêpier, produits asiatiques, boucher, miel, huîtres, fruits et légumes...). Il est parfois difficile de garder les exposants sur le marché au vu d'une fréquentation qui peut parfois paraître faible, mais nous essayons de maintenir autant que possible nos commerçants essentiels. Nous accueillons régulièrement de nouveaux commerçants, qui peuvent exposer ponctuellement, afin d'étoffer et diversifier les produits proposés.

Le marché a vu ses horaires initiaux légèrement modifiés (*désormais 17h à 20h*) afin de laisser le temps aux commerçants de s'installer car pour la plupart ils exposent le samedi matin sur d'autres marchés plus conséquents.

Également, le marché hebdomadaire s'est déplacé récemment sous le complexe sportif avec l'accord de la mairie (*nous le faisons déjà lors d'aléas climatiques et en entente avec le club de tennis*). Bien que rendant le marché moins visible que sur la place de la mairie, ce choix permet de bénéficier d'un marché couvert permanent pendant la moitié de l'année (*novembre à avril*) et d'un sol stabilisé non calcaire en attendant le projet de création du bâtiment à ossature métallique couvert de panneaux cellules photovoltaïques sur la place de la mairie.

Afin de continuer à faire vivre le marché de Gauriaguet, nous comptons sur vous pour venir rendre visite à vos commerçants le samedi après-midi et n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook « Le Marché de Gauriaguet » afin de suivre les diverses informations sur votre marché. Aussi n'hésitez pas à parler de votre marché à votre entourage, cela lui sera que bénéfique.

L'ensemble des commerçants du marché et les membres de l'association vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous ainsi qu'à vos proches.



Elections

INFORMATIONS

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.
Les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.
Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour la présidentielle
et jusqu'au 6 mai 2022 pour les législatives
pour vous inscrire sur les listes électorales soit :
- directement en Mairie,
- soit sur www.service-public.fr

Déchetterie

Avec la carte qui vous a été remise avec les bacs jaunes, vous avez accès à toutes les déchetteries du SMICVAL.

Les plus proches sont St Gervais, St Mariens et Vérac

Ouvert du lundi au samedi
en été : 9 h - 13 h / 14 h - 18 h
en hiver : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h



Civisme

Travaux bruyants de bricolage et jardinage

Ils sont autorisés :

Jours ouvrables 08h30-12h30 / 14h30-19h30

Samedis : 09h00-12h00 / 15h00-19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

POUBELLES

Il est constaté que certains containers à déchets ne sont plus rentrés après le passage des rippeurs et restent toute la semaine sur l'espace public ou la piste cyclable.

Par souci d'hygiène et de sécurité, il vous est demandé de rentrer vos poubelles après chaque ramassage.

LES BACS A VERRE

Deux sites : sur le parking de la salle polyvalente et juste avant l'Ange bleu.

Ces bacs sont destinés à recevoir **UNIQUEMENT** du verre, **RIEN D'AUTRE**.

Par manque de civisme, certaines personnes déposent au pied de ces bacs des cagettes, boîtes en fer, vaisselle...

Les déchetteries sont à votre disposition : elles sont mentionnées en haut de cette page

Incinération déchets verts

Avant toute incinération de déchets verts, il est obligatoire d'en demander l'autorisation à la Mairie via un document disponible sur le site www.gauriaguet.fr rubrique La Mairie/ Règles de civisme et Document

Demande d'autorisation de Brûlage des Déchets.

Cette demande doit être faite 24 H voire 48h avant la date prévue de brûlage.

Gendarmerie

Répondant aux nouvelles attentes des usagers, la gendarmerie de SAINT ANDRE DE CUBZAC consacre à compter du 1er janvier 2022 la prise de plainte sur rendez-vous tous les après midi du lundi au samedi de 14 à 18 heures.

Ceci ne concerne pas les situations urgentes pour lesquelles un traitement immédiat est évidemment réservé.

La brigade reste par ailleurs ouverte le matin en semaine et le samedi.

Pensé pour faire gagner du temps au public, chacun connaîtra ainsi à l'avance la date et l'heure de son rendez-vous, ceci permettant de réduire considérablement le temps d'attente mais aussi de respecter les consignes sanitaires liées au COVID 19.

LE PIÉGEAGE

Le piégeage sur la commune est assuré par Monsieur SARRAZIN Jean-Pierre, retraité, habitant au 44 rue du parc 33240 GAURIAGUET Tel : 0672430923.

Le piégeage est une pratique officielle qui nécessite une déclaration en Mairie renouvelable tous les 3 ans. Le piégeur est assermenté par le Préfet de la Gironde et est autorisé à piéger sous un numéro d'agrément qui figure sur chaque piège. Le piégeur est en possession d'une autorisation du propriétaire de la parcelle où sont placés les pièges. Un carnet de relevé de prises quotidiennes est tenu, puis le bilan de capture est transmis à la Préfecture en fin de saison. Le piégeage est sous le contrôle d'une association de piégeurs agréés qui a la charge de représenter la pratique du piégeage auprès des autorités (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Donc le piégeage est soumis à une rigueur administrative qui est respecté sur le territoire de la commune de Gauriaguet !

Quels animaux sont considérés comme « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » ESOD nouvelle appellation pour désigner les « nuisibles » : Renard, Fouine, Raton laveur, Ragondin, Rat Musqué, Chien viverrin, corneille noire, Pie bavarde, Étourneau Sansonnet, Lapin de garenne, Vison d'Amérique.

Ce petit rappel, pour informer, celui qui s'est permis lâchement, le 31 Août 2021, de lâcher les oiseaux qui servent d'appaux dans les cages pour réguler par la capture ces animaux qui, si on les laisse proliférer, vont envahir nos vergers, nos basse-cours pour y détruire les fruits mais aussi les œufs, les petits poussins, les canetons et surtout les oisillons dans les nids des passereaux !

Le piégeur, à chaque pose de ces pièges, doit fournir le motif de l'intervention afin de définir l'animal responsable des dégâts, justifiant l'intervention. Également, le piégeur est tenu de déposer une plainte auprès de la gendarmerie pour dégradation du matériel ! (Le matériel appartenant à l'association des piégeurs agréés)

Par contre, si vous êtes victimes d'un de ces animaux ESOD, n'hésitez pas à contacter le piégeur agréé qui fera le maximum pour vous aider à solutionner les problèmes causés !

LA TAXE GEMAPI

GEMAPI, qu'est-ce que c'est ?



Je vois maintenant sur ma feuille d'impôts fonciers apparaître une nouvelle colonne....

En raison de l'imperméabilisation et de l'[artificialisation](#) croissante des sols et des paysages, par l'urbanisme, les routes et dans le contexte du dérèglement climatique, le risque inondation tend à augmenter (en gravité et occurrence). Les [enjeux](#) sont à la fois de sécurité et socio-économiques : les inondations coûtent cher à la collectivité, aux systèmes assurantiels et elles sont sources de pertes importantes de biens humains, matériels et communs. La GEMAPI vise à diminuer l'expression de ce risque dans l'espace (habité et cultivé) et dans le temps. Elle rend les territoires (Le « bloc communal » notamment) plus responsables et autonomes afin d'être aussi plus résilients face aux cycles inondations/sécheresse.

Un autre enjeu de taille concerne la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, et au-delà le maintien de tous les services que ces écosystèmes rendent à l'environnement et aux personnes (biodiversité, récréation, paysage..., dont celui de réguler les crues en amont des zones vulnérables).

Cette taxe est prélevée pour la **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**révention des **I**nondations.

Le montant total est fixé par la somme des dépenses qui sont consacrées à cette gestion, **c'est la communauté de communes qui a cette compétence.**

Cette taxe était appliquée sur la **Taxe d'Habitation**, sur l'impôt sur la propriété bâtie et non bâtie. Depuis la suppression de la **Taxe d'Habitation**, son montant est porté uniquement sur l'impôt sur la propriété, c'est pourquoi une augmentation importante apparaît sur ces impôts mais la somme que vous payez en tout est toujours la même puisque vous ne payez plus rien sur la **Taxe d'Habitation**.

Conseil du 4 mars 2021 :

- Choix de l'entreprise pour travaux de reprise de sépultures en terrain commun dans le cimetière communal. Après enquête et inventaire, les sépultures concernées seront reprises par la commune à partir du 1^{er} février 2021.

Le devis du groupe Elabor a été retenu pour la somme de 25 860,72 euros ttc.

- Rénovation d'un logement communal : remplacement des huisseries non isolantes afin de diminuer les dépenses de chauffage. Montant 9 000 euros ht

- Remplacement d'un tracteur communal pour un montant de 48 500 euros ttc.

- Création de 3 bâtiments à ossature métallique avec couverture en panneaux photovoltaïques.

Projets sur le parking de la salle polyvalente, sur le parking du terrain de foot et sur le parking du dépôt à Gueynard. Seul de coût du permis de construire de 2000 euros reste à la charge de la commune.

Les hangars seront propriété de la commune et l'énergie produite propriété de ARKOLIA.

- Une subvention exceptionnelle de 600 euros est octroyée à l'association Marché de Gauriaguet afin de gérer l'organisation des marchés hebdomadaires et de 5 marchés nocturnes avec animation.

- Une subvention exceptionnelle de 1200 euros est versée à l'association des Œuvres sociales qui gère l'action sociale communale auprès des plus démunis.

Conseil du 25 mars 2021:

- Compte tenu de l'écart très important entre la moyenne des taux du département et le taux de la taxe d'habitation de la commune, et conformément à la décision prise en 2012 par le conseil municipal, il est décidé de procéder à une augmentation progressive.

Pour 2021, le taux de la taxe foncière (bâti) est porté à 33,50 %

taux de la taxe foncière non bâtie est porté à 42 %

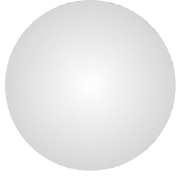
- La commune sollicite dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, le fonds d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) pour son projet d'acquisition de jeux enfants et de travaux de reprise des sépultures pour un total 40 064,60 euros

Conseil du 3 juin 2021

- Suite aux nombreuses dégradations, le conseil décide de clôturer le stade communal.

Devis le moins disant est la société NAAS pour la fourniture pour un montant de 4 055,72 euros





L'APEIG est une association de parents d'élèves, qui organise différentes manifestations extra-scolaires afin de financer, en partenariat avec l'école, des projets, des sorties scolaires ou encore l'achat de matériel pour nos écoliers. Ces bénévoles donnent le temps qu'ils peuvent afin de donner vie aux diverses actions proposées durant l'année.

Après de longs mois d'absence, nous avons enfin pu nous retrouver à halloween pour notre plus grand plaisir. En effet, nombreux monstres et sorcières étaient présents afin de profiter de nos animations et de s'amuser. Nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre participation.

Quand nous reverrons nous ?

Tout d'abord, quelques lutins de l'Apeig accompagneront le père Noël dans sa tournée à l'école avant les congés scolaires afin de leur remettre à chacun un joli cadeau.

L'opération sapins de Noël a été reconduite cette année avec une livraison le samedi 27 (bons de commande dans les cahiers de maisons et également disponible sur notre Facebook). Cette vente était ouverte à tous les habitants bien sûr.

Nous serons également présents au marché de Noël le dimanche 12 décembre, venez nous voir ...

Et ensuite ?

Nous comptons sur 3 autres animations courant 2022 dont les thèmes sont en pour-parler pour janvier, avril et mai. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via notre facebook et par le biais du cahier de liaison de votre ou vos enfant (s).

Absente depuis 2 ans, nous espérons sincèrement le retour de notre kermesse. Si le contexte sanitaire est propice à cette période, nous clôturerons l'année scolaire avec cette dernière le samedi 25 juin.

Tout le long de l'année, vous pouvez réserver l'appareil à pop corn et celui de barbe à papa pour vos événements familiaux et personnels.

N'hésitez pas à nous rejoindre également en tant que bénévoles, nous avons toujours besoin de nouvelles mains et de nouvelles idées.

Nous vous rappelons notre présence sur Facebook, abonnez vous afin de suivre notre actualité: APEIG GAURIAGUET.

Vous pouvez nous joindre via notre Messenger: <https://m.me/apeig.gauriaguet>

Ou encore par mail à cette adresse : apeig33240@gmail.com

Toute l'équipe de l'APEIG vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



HOMMAGE

Le Club des Toqués est aujourd'hui orphelin de son Chef cuisinier et ami Jean-Claude et souhaite ici lui rendre hommage.

Après avoir pris sa retraite en tant que restaurateur, Jean-Claude avait choisi de « garder son tablier » et ainsi de mettre ses compétences au service de la collectivité de Gauriaguet, notamment comme conseiller bénévole au restaurant scolaire pendant de nombreuses années, et aussi auprès des enfants de l'école dans le cadre des TAP, ainsi que, ponctuellement, en lien avec l'association des parents d'élèves.



Dès 2009, il a également, avec quelques passionnés de cuisine, impulsé la création du Club des Toqués, club d'art culinaire et de gastronomie.

De suite, Jean-Claude a su donner une note très personnelle aux ateliers/repas mensuels, qui étaient préparés selon une thématique chaque mois réinventée par le Chef. Plus qu'un partage de recettes et de plats, il se vivait là de grands moments festifs et conviviaux.

Par ailleurs, nous nous souvenons tous des zarzuelas, soirées basques, soirées choucroutes (qui pouvaient rassembler plus d'une centaine de personnes), ainsi que des repas du village à l'occasion des kermesses scolaires de juin qui mobilisaient les adhérents du club, soudés derrière leur Chef, pour relever le challenge de préparer de 300 à 500 couverts.

La vie du Club, c'était aussi des sorties culinaires et des événements spécifiques tels le « mariage à l'ancienne » et le « village gaulois » qui ont été deux défis majeurs et inoubliables dans la vie du Club, aux niveaux culinaire, décors et costumes.

De l'énergie, il en avait le Chef Jean-Claude, car il y avait les préparatifs en amont (recherche de recettes, préparation des ateliers, gestion des achats...), la conduite des ateliers, et la présence en aval (temps de nettoyage et de rangement, retranscription des recettes), ainsi que les réunions (debriefs des ateliers, préparation des projets)... C'était sans compter qu'il donnait de son temps et de son énergie.

Jean-Claude était également désireux de sensibiliser les jeunes au « bien-manger ». C'est ainsi qu'il a animé le club des mini-toqués. Découvrir de nouveaux produits, de nouvelles saveurs, aiguïser l'odorat et le goût, mettre la main à la pâte et confectionner des recettes qu'ils ramenaient chez eux, tels étaient les objectifs pour les mini-Toqués avec comme ingrédients la joie et l'enthousiasme.

Enfin, par l'élaboration et l'édition de son livre « Apéritifs dinatoires tout simplement » regroupant 120 recettes, Jean-Claude a réalisé un de ses rêves dont le succès a été tel qu'il a nécessité une réédition.

Tout cela a été possible car Jean-Claude était engagé, avec dynamisme et passion, toujours prêt à proposer de nouvelles idées, à se lancer dans de nouvelles aventures. Mais c'était aussi un homme de cœur, avec une grande générosité, dont l'enthousiasme et l'énergie étaient communicatives. L'adage du Club "Cuisiner suppose une tête légère, un esprit généreux et un cœur large" reflète parfaitement qui il était.

Mais en mai de cette année, Jean-Claude, avec sa discrétion habituelle, a rendu son tablier. Nous mesurons la chance que nous avons eue de l'avoir côtoyé dans cette formidable aventure culinaire, qui fut également une belle aventure humaine. Merci Jean-Claude.





L'ECOLE



L'année 2021 aura encore une fois été marquée par un contexte sanitaire qui nous a empêchés de clôturer l'année en beauté avec la traditionnelle kermesse de l'école.

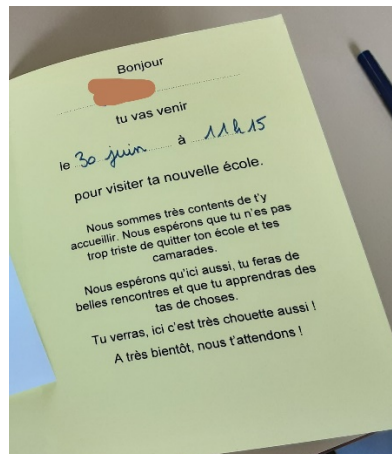
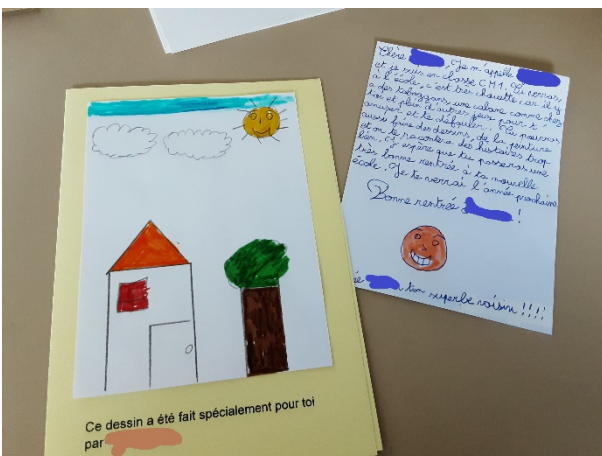
Il a donc fallu se montrer inventifs pour célébrer le passage au collège des élèves de CM2 terminant toute leur scolarité, parfois passée intégralement dans notre école. Ils ont donc reçu, par courrier postal personnellement adressé, une invitation énigmatique les conviant à une « Cérémonie du Chapeau ». L'enveloppe contenait plusieurs cartons d'invitation pour qu'ils y convient à leur tour leurs proches.

A leur arrivée, il leur a été remis un chapeau de jeune diplômé ainsi que plusieurs cadeaux de fin d'année : l'école a remis un beau livre illustré des fables de La Fontaine et un diplôme de fin d'Etudes Primaires, la Municipalité a offert un dictionnaire et l'association des parents d'élèves, APEIG, a offert une carte cadeau à utiliser en bons culturels. Un grand merci à tous les partenaires qui ont pu gâter nos élèves !

C'est donc sous les applaudissements de leurs proches et sous un grand soleil que nos jeunes Gauriaguétains ont été mis à l'honneur. Cette initiative ayant été très appréciée, elle sera reconduite cette année, en espérant que cela puisse avoir lieu devant l'ensemble des parents lors de la kermesse !



L'école a accueilli pour la nouvelle année 29 élèves de Petite Section. Afin de leur donner envie de venir visiter le lieu où ils s'apprennent à passer de nombreuses années, un projet de liaison a été réalisé. Les CM1-CM2 ont écrit à chacun une carte d'invitation avec un dessin et un petit mot leur montrant qu'ils étaient attendus. C'est par groupe de 6 familles que les visites de l'école ont été effectuées au mois de juin, juillet et parfois fin août.



C'est donc 226 élèves qui ont repris le chemin de l'école dès le 2 septembre. L'été a été studieux pour la municipalité qui a tout mis en œuvre pour réaliser la nouvelle classe puisqu'une 9^{ème} classe a été ouverte à la rentrée de septembre 2021. Equipée d'un tableau numérique, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur, il a fallu opérer quelques aménagements pour que la salle de la garderie devienne une salle de classe qui accueille désormais 23 élèves de GS-CP. L'équipe tient à remercier la municipalité pour les travaux réalisés afin que tout soit prêt et opérationnel dès la rentrée mais également pour avoir mis à disposition des deux classes de GS-CP une ATSEM à temps plein. Celle-ci voit donc son service réparti entre les deux classes permettant une aide humaine très bénéfique pour la conduite des apprentissages.

C'est d'ailleurs l'occasion de souligner l'action essentielle de nos « bonnes fées », nos ATSEM Corinne et Virginie en PS-MS et Pascale dans les deux GS-CP... mais également tout le personnel communal qui œuvre discrètement pour nettoyer les salles, effectuer les travaux afin que l'école soit toujours accueillante !

Trois nouvelles enseignantes ont également effectué leur rentrée à GAURIAGUET : Mme RONSE en PS-MS, Mme JAGNOUX et Mme GIRY-ROMIGUIER en GS-CP. Mme BOUTINEAUD, assure cette année les jours de décharge de direction et la classe des PS-MS le lundi.

L'école met cette année en œuvre le projet d'école qui a été présenté lors des deux conseils d'école clôturant et lançant chaque année scolaire. Parmi tous les projets, l'école a été choisie pour accueillir un Blob. Vieux de 32 ans et issu de la même souche que celle de Thomas PESQUET, les élèves de deux classes ont lancé les mêmes expérimentations que Thomas PESQUET. Cela a été l'occasion de recevoir une vidéo de l'astronaute leur souhaitant une bonne rentrée. Audrey DUSSUTOUR, biologiste, chargée de recherche au CNRS et responsable de ce projet, a même accepté de faire une dictée en visioconférence avec les élèves ! Ces expérimentations vont se poursuivre en lien avec le collège tout au long de l'année.

**Aujourd'hui,
le blob se réveille
à l'école de
Gauriaguet !**








BLOBI WAN KENOBI

REGNE : AMIBOZOAIRES
 CLASSE : MIKROBIKÛTES
 ESPECE : PHISSARUM POLYCEPHALUM
 SOUCHE : LUSS2
 PARENTS : CLD-AWE ET LUS13
 COULEUR : JAUNE SAFFRAN
 SEXE : MÂLE-B3/FUS-AH-B1-CL-AWE
 TABLE : ILLIMITÉE
 AGE : 32 ANS (NAISSANCE EN 1989)
 QUALITES : RESISTANT, RAPIDE
 DEFAUTS : ROI DE L'OUAGION






Souhaitons-nous que l'année 2022 nous permette de mener à bien tous nos projets !



Une particularité de la chasse en Gironde est la diversité de ses milieux, offrant aux chasseurs de vastes espaces, mais aussi la possibilité de pratiquer la quasi-totalité des modes de chasses. Ici, le chasseur, mais aussi bien sur le cultivateur, le viticulteur, l'éleveur et le forestier, jouent un rôle décisif en matière de gestion et de conservation des espaces et des habitats de la faune sauvage.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les 130 personnes qui sont venues participer au méchoui du 04/07/2021, cela a été une belle journée de convivialité et d'amitié autour d'un bon repas au complexe sportif, car la mauvaise météo nous a, encore une fois, empêchés de faire cet événement sur le terrain du ball-trap.

La situation sanitaire, nous a contraints, encore une année, à ne faire qu'un seul Ball-trap au lieu de quatre prévus. Merci aux chasseurs de la commune de leurs présence, ainsi qu'aux personnes qui ne sont pas du tout chasseur ou tireur de ball trap mais qui viennent participer et passer un bon moment.

Piégeages et vandalismes ne font pas bon ménage.

Pour cause, la société de chasse a investi financièrement dans une nouvelle cage de piégeage, afin d'essayer d'arrêter la prolifération des renards dans la commune, cage qui a été vandalisée par des personnes qui ne comprennent pas la chasse, et qui ne veulent pas discuter avec nous, ou même avec le piégeur Mr SARRAZIN. C'est regrettable d'arriver à des situations comme celle ci.

Battues, lâchers, et sécurité

Il est courant et de plus en plus, de rencontrer des promeneurs, des vététistes dans les chemins et bois de notre commune.

Bien sur que tout le monde a envie d'aller prendre l'air par ces temps de pandémie, il est sûr que de plus en plus de personnes se sont mis ou remis à faire de la marche et du sport et c'est très bien. Mais nous l'avons dit et redit, tout le monde pendant la saison de chasse doit être prudent, que ce soit les chasseurs, les marcheurs, les vététistes. Il est malheureusement courant de voir régulièrement dans les bois les jours de battues des personnes qui prennent des risques incontrôlés. C'est dommage et dangereux car nous avertissons par la mise en place de panneaux de sécurité qu'une battue est en cours. Afin que tout le monde fasse un effort supplémentaire pour la sécurité de tous, voici les dates des prochaines battues :

19 décembre 2021, 22 janvier 2022, 20 février 2022.

Il y a une surpopulation de chevreuils. Si un automobiliste percute un animal et en cas de dégâts matériels, il doit contacter son assurance. L'automobiliste peut emporter l'animal mort ou doit contacter l'Accadiane de Gauriaguet qui viendra le ramasser.



Le bureau de la chasse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



GAURIAGUET POOL CLUB BILLARD ANGLAIS

Rui Gradim Président 06 50 87 59 26
Raphaëlle Guilherme Portela Trésorière 07 54 80 34 16
Mickaël Renat Secrétaire 06 59 52 47 41

Saison 2019 / 2021

ADULTES :

Championnat par équipe Départemental
Résultat 1 er du groupe sur les 2 saisons donc montée en Départemental 1 cette année.
Participation à l'Open tour de Lansac.
Finaliste du tournoi Régional
Participation au tournoi d'été 2019 Vainqueur de celui-ci.
Participation à L'ASC tour de St Gervais
Organisation de L'ASC Tour à Gauriaguet

ENFANTS :

Entraînements les Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30._
Organisation d'un tournoi avec récompenses pour chaque participant.
Participation au tournoi de Lansac. Résultats de nos participants une première et une seconde place
Reprise des entraînements prévue Mars 2022 pendant les périodes de vacances scolaires.

Saison 2021 / 2022 :

Championnat 1 er Division Départemental
Prévoir la mise en place d'un Open environ 60 participants selon les dates disponibles pour la salle communale ainsi que la Fédération.
Participation prévue à l' Open de Lansac et Cavignac



COMITE D'ANIMATION

Éric LAMEZAGUE Président
06.26.69.39.57
Hélène PASBECQ 06.09.70.25.95
animations.gauriaguet@gmail.com

Cette année encore, les manifestations ont été rares, dues au Covid.

La brocante du mois de septembre nous a permis de vous retrouver et de retisser ce lien social qui nous manquait tant !

Le Village de Noël aura lieu le 12 décembre avec l'artisanat de Noël et la restauration sur place. Cette année seront présents : un manège enfantin de 2 à 9 ans, une mascotte géante et la traditionnelle visite du Père-Noël.

Le samedi 29 janvier nous vous attendons nombreux pour notre concours de belote dans la salle polyvalente.
Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 21 mai 2022** pour une MEGA JOURNÉE diverses animations de 6h à minuit:
Une BROC'FOOD TRUCK avec concert
Retenez bien cette date !!!

Nous mettrons plus de détails sur notre Facebook : **Comite D'animation de Gauriaguet**
Et sur le Facebook de la commune : **La vie à Gauriaguet**

Toute l'équipe du comité vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'années.

Bonnes fêtes à tous !



FOOTBALL CLUB Gauriaguet/Peujard (FC.G.P.)



Président : Yorrick Hochet 06 76 93 48
49yorrickhochet727@gmail.com

Secrétaire : Alison Gomes 06 11 22 64 90
alcomte23@gmail.com

Trésorière: Mélanie Ardin 06 74 23 26 13
melanie.ardin @orange.fr

Le club de football du FC Gauriaguet-Peujard, a pour objectif de permettre l'apprentissage et la pratique du football, sur la commune, pour les jeunes de 5 à 17 ans.

Le club compte 180 licenciés répartis sur 8 équipes selon les différentes catégories d'âge. Le club se développe bien depuis quelques années comme en témoigne l'augmentation du nombre de licenciés, et le développement de certaines catégories (création de 2 équipes féminines, et d'une section U16-U17 depuis le début de cette saison).

La philosophie du club pourrait se résumer par convivialité, solidarité, et volonté de progresser. Le club propose également la pratique du football pour adulte, via une équipe loisir engagée dans les compétitions officielles du District de la Gironde.

Les entraînements et les matchs se déroulent au stade de Gauriaguet selon le planning communiqué par le club. Le club est également pleinement investi dans la vie des communes de Gauriaguet et de Peujard, via l'organisation d'évènements extra sportifs.

Pour la saison en cours voici le calendrier des principaux évènements proposés :
5 décembre 2021 → Manifestation publique et sportive en faveur du Téléthon au stade de Peujard
16 décembre 2021 → Goûter de Noël pour les enfants, licenciés du club, au stade semi couvert de Gauriaguet
5 mars 2022 → organisation d'un LOTO à Gauriaguet
7 mai 2022 → Repas basque à Gauriaguet

site internet du club : <http://fc-gauriaguet-peujard.sportsregions.fr/>
compte Facebook : <http://www.facebook.com/FCGauriaguet>
compte Instagram : <https://www.instagram.com/fc.gauriaguet.peujard/>



ŒUVRES SOCIALES : être solidaire

Nadine HERNANDEZ Présidente
06.98.27.08.57
Annie BESSAGUET Secrétaire
Karine RECRÉ Trésorière

Petit rappel, l'objectif des Œuvres Sociales est d'apporter une aide aux familles en difficulté passagère en leur fournissant un panier de nourriture mensuel.

Si vous-mêmes vous connaissez une difficulté momentanée, n'hésitez pas à contacter en toute discrétion:
Nadine Hernandez: 06 98 27 08 57

L'aide se limite à l'apport de nourriture et de produits de première nécessité, mais nous pourrions également vous orienter vers d'autres organismes susceptibles de vous venir en aide. Nous sommes aussi à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives (courriers, demandes, etc.)

Enfin nous vous précisons que, à ce jour, seules les subventions de la municipalité nous permettent de financer les paniers que nous distribuons.

Nous déplorons le décès d'un adhérent et d'une adhérente. Nos sincères condoléances à leurs familles.

Évitons de parler de ce foutu virus qu'il va falloir dompter, reprenons une vie presque normale et retrouvons la convivialité que nous avions auparavant.

Bien sûr, Nous avons été impactés comme toute association avec 5 % de moins d'adhérents (es) par rapport à l'année dernière mais nous ne sommes pas encore à la fin de l'année. !!!

Durant les mois de juillet et août, nous avons pu continuer en extérieur les cours de gym santé bien être ce qui nous a permis de conserver ce lien social primordial à nos âges et nous venons de les reprendre le 5 novembre 2021 même lieu Gueynard, même heure 10h.

Cette activité est ouverte à tous et toutes.

Il suffit d'avoir un certificat médical, une adhésion à l'association pour l'assurance.

Le cours est à 2 € par séance, soit 10€ par mois.

Récemment, les activités jeux de société, cartes, et autres du mardi après-midi ont repris et remportent toujours le même succès.

Nous avons informé dans un courrier à nos adhérents (es), les festivités à venir :

Le 24 septembre 2021 : réunion RS DISTRIBUTION suivie d'un repas et d'un petit loto.

Le 22 octobre 2021 : un repas au bœuf marin avec pass'sanitaire bien sûr.

Le 18 novembre 2021 : la sortie à l'ange bleu avec pass'sanitaire

et le 23 janvier 2022, notre repas de fin d'année 2021.

Merci à l'école qui va nous fabriquer les invitations et les menus.

Notre côté intergénérationnel fait que nous avons offert pratiquement le montant de notre subvention pour l'achat d'un « tape- fesse » pour l'aire de jeux située dans le bois, rue de la passerelle qui est déjà bien utilisée par nos bambins de 3 à 12 ans.

Pour l'année prochaine, le Conseil d'administration a décidé de ne pas faire de lotos, trop de contraintes et de risques

Nous nous recentrons sur des activités qui puissent satisfaire au maximum nos adhérents (es)

- un repas accompagné de son loto tous les derniers vendredis de chaque mois
- quelques sorties, spectacles ou autres etc...

Nous attendons aussi les propositions de nos adhérents (es), des Gauriaguétains et Gauriaguétaines qui souhaiteraient nous rejoindre afin que nous puissions les réaliser dans la mesure de nos possibilités.

Le montant de l'adhésion ne bouge pas et reste à 15 € pour l'année 2022.

Nous souhaiterions également nous rapprocher de l'école pour certaines activités et les échanges de savoirs. À suivre. C'est avec plaisir que nous vous attendons;

Avec un peu d'avance, nous souhaitons à tous et toutes nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour la nouvelle année.



Club Pétanque «et LOISIR »



petanque.loisir.gauriaguet@gmail.com

Michel PROLONGEAU : 07.81.17.17.00

Hélène PASBECQ : 06.09.70.25.95

Cette année une bonne trentaine d'adhérents se réunissent tous les vendredis sur le parking de la salle polyvalente. Depuis septembre nous jouons à partir de 15h pour ceux qui le peuvent, et bien sûr, nous adaptons notre jeu au fur et mesure que les joueurs arrivent.

Au cours de 2022, nous avons également prévu un concours de pétanques interclub.

Après 2 années de pause, nous organisons notre soirée moules/frites le samedi 26 mars. Vous trouverez les détails dans les flyers qui seront déposés dans vos boîtes aux lettres.

Montant de la cotisation annuelle de janvier à décembre : 15€

N'hésitez pas à vous arrêter si vous passer par là, nous vous accueillerons avec plaisir. Prenez bien soin de vous et de votre famille, et surtout passez d'excellentes fêtes de fin d'année

JUDO CLUB

Pour tous renseignements

M. et Mme PIERRÉ

05.57.68.08.08

Cette année encore ne verra pas de judoka sur les tapis.

La Fédération de Judo ayant maintenu les conditions sanitaires de prévention contre le COVID, nous ne pouvons pas, à notre grand regret, rouvrir le club pour la saison 2021-2022.

Cependant le bureau se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Aussi nous présentons, à vous tous, nos meilleurs vœux pour 2022, en espérant que la nouvelle année nous apporte la fin du COVID et donc du confinement avec les obligations inhérentes à cette épidémie.

En septembre 2022 nous espérons rouvrir notre association.

Bonne année et bonne santé à toutes et tous

Nous contacter

Tél : 07.68.04.78.96

Mail : aubiegauriaguettenniscub@gmail.com



Pour que le tennis soit toujours un plaisir !!!

La saison 2021/2022 au tennis club de Gauriaguet démarre très bien de nombreux nouveaux adhérents en cette nouvelle année. La vie du club est très active avec plusieurs événements organisés depuis la reprise, dont les matchs en équipe pour la coupe de Gironde.

Comme beaucoup de clubs de sports aux alentours, nous avons aussi bénéficié d'une hausse de licenciés par rapport à l'an dernier. Notamment grâce au "Pass-Sport": l'aide mise en place par l'Etat, pour aider financièrement les mineurs à payer leur licence. Une multitude de nouveaux visages nous ont rejoint cette année, que ce soit à l'école de tennis, mais aussi chez les adultes. Le club compte 87 licenciés à ce jour.

Grâce à ce sang neuf, nous avons pu constituer 3 équipes hommes et 1 équipe femmes pour représenter le club lors des matchs en équipe. Les résultats sont pour le moment très bons avec une grande majorité de victoires pour nos équipes. Espérons que cela va continuer dans le futur. Pour suivre nos résultats et l'actualité du club, nous sommes présents sur notre profil Facebook "Aubie Gauriaguet Tennis Club".



L'équipe 1 homme (Adrien, Johan, Felix, David)

Pour ce qui est de la vie du club nous avons organisé un "TMC Dames": un tournoi se déroulant sur une journée avec six joueuses. Et c'est avec une grande fierté que Christelle Saunier, membre du club depuis quelques années, capitaine de l'équipe filles, est repartie avec le trophée.

Nous avons organisé également notre journée double mixte, ouverte à tous les membres adultes du club. Notre moniteur, Guillaume Chiron l'a remporté avec sa partenaire Stéphanie Martin. Ce fut une très belle journée, grâce à la venue de nombreux joueurs dont plusieurs nouveaux adhérents.

Le club en cette nouvelle année est très actif, grâce aux licenciés qui répondent présent aux différentes activités proposées. Nous avons le plaisir d'accueillir Sandra Menaïrd dans le bureau qui vient épauler Armand, Adrien, Christophe, Félix, Dorothee et Stéphanie pour faire vivre le club. Merci à notre moniteur Guillaume qui nous accompagne depuis 10 ans et qui entraîne petits et grands. Si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année, voici le numéro à contacter 07.68.04.78.96



Le TMC Dames, Christelle la gagnante à droite



Le double mixte

Pour de plus amples informations suivez nous sur Facebook et sur notre site internet :

<https://www.facebook.com/Aubie-Gauriaguet-Tennis-Club-1582979445294705/>

<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguettc>

Nous vous souhaitons une très belle année tennistique

En espérant vous voir nombreux sur les terrains

Le bureau de l'A.G.T.C. Val de Virvée

La Mission Locale, pour qui ?

Tu as 16 à 25 ans et tu es sorti du système scolaire, la Mission Locale de la Haute Gironde t'accueille quelles que soient tes besoins. Elle assure une mission de service public auprès des jeunes.

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour t'accompagner dans ta recherche d'emploi, avec notamment la Garantie Jeunes, construire ton projet professionnel, t'informer et conseiller sur la formation. Mais aussi pour trouver avec toi des solutions de mobilité (Inser'Scoot), t'informer sur le logement (avec le CLLAJ), la santé (avec le PAESJ), sur tes droits et te proposer des aides pour l'accès au sport et à la culture.

Comment nous rencontrer ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller t'es proposé près de chez toi pour t'accompagner aussi bien au niveau professionnel que dans tes démarches de la vie quotidienne.

Mission Locale de la Haute Gironde : nos lieux d'accueil

Antenne de Blaye – Siège social

17 rue Saint Simon 33390 Blaye
Tél. : 05 57 42 89 75

Antenne de Bourg-sur-Gironde

8 au Mas 33240 Bourg-sur-Gironde
Tél. : 05 57 68 33 37
Permanence au CFA de Pugnac

Antenne de Saint-André-de-Cubzac

365 avenue Boucicaud 33240 St-André-de-Cubzac
Tél. : 05 57 43 50 63

Antenne de Saint-Ciers-sur-Gironde

17 avenue André Lafon 33820 St-Ciers-sur-Gironde
Tél. : 05 57 58 01 56
Permanence à **Etauliers** pour Anglade, Etauliers et Eyrans
Tél. : 05 57 42 89 75

Antenne de Saint-Savin

27 rue Jean Gérardin 33920 St-Savin
Tél. : 05 57 58 01 56
Permanence à **Cavignac** : pour Cavignac, Cézac, Cubnezais, Marsas et Marcenais

Contact 05 57 42 89 75 / accueil@mlhautegironde.org
Suivez-nous sur [Internet](#) - [Facebook](#) - [Instagram](#)
Appli « Ma Mission Locale » > sur Google Play et App Store

Vous avez une chambre disponible ? Nous avons besoin de vous !

Le dispositif « chambre chez l'habitant » se développe en Nouvelle Aquitaine. Il consiste en la mise à disposition, par des particuliers (locataire ou propriétaire) d'une chambre meublée pour un jeune en insertion (stagiaire, apprenti, salarié, intérimaire...). Cela peut être pour quelques semaines, quelques mois, tout est possible, il suffit de l'indiquer en amont.

Le jeune logé contribue aux frais (dans la limite de plafond fixé), et le logeur bénéficie d'un avantage fiscal. Une association tierce fait la mise en relation entre les jeunes et les logeurs, et met en œuvre l'organisation administrative de cette cohabitation : visite préalable du logement, mise en relation avec un jeune, signature du bail, charte d'engagement des 2 parties, suivi du binôme...

Pour votre commune, c'est le CLLAJ de la Haute Gironde qui est en charge d'assurer cette mission d'intermédiation, n'hésitez pas à joindre ce service de la Mission Locale de la Haute Gironde pour plus d'infos.

Emma LESLIE : 05 57 42 89 75

Ce dispositif est financé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et mis en œuvre par l'Union Régionale des habitats Jeunes de Nouvelle Aquitaine

NAISSANCES

Alya MONTOSI née le 2 janvier 2021
Kenzo AKILAL né le 12 janvier 2021
Samuel HELIOT ABORE NGUEMA né le 3 mars 2021
Loèsia MOULIN née le 22 mars 2021
Louise LE VEY née le 26 mars 2021
Yness SARGOT née le 8 avril 2021
Janys CASTRELO REY née le 14 avril 2021
Victoria MENDES LIMA née le 27 avril 2021
Lenzo DE BARROS FERNANDES né le 2 mai 2021
Marius BUCHART né le 14 mai 2021
Mahé LAWSON né le 20 mai 2021
Maëlan BOSCH LABAT né le 30 juin 2021
Justine HERVÉ née le 8 octobre 2021



MARIAGES

Alison COMTE et Wilfried GOMES le 8 mai 2021
Erika SAINVET et Anthony SAVINE le 19 juin 2021
Elodie GADY et Christopher FONTAYNE le 19 juin 2021
Gersende CROISILLE et Julien THOMAS le 19 juin 2021
Amandine GUILLE et Emmanuel ROSSARD le 10 juillet 2021
Malika OLLIVIER et David GAVALDON le 14 août 2021
Shannon MBENGONE NGUEMA et Julien BONNEL le 21 août 2021
Bodo YEPO et Jean-Paul BURLE le 4 septembre 2021




DECES

Yvette MICHEAU née CAILLEAU le 5 mars 2021
Christian BERNIER le 21 mars 2021
Paulette MEYNARD née TALLET le 21 mai 2021
Michel GATTEPAILLE le 4 juin 2021
Monique BEGOUIN née DENOËL le 18 juin 2021
Jacques BERTRAND le 30 octobre 2021
Françoise LAHOULE née MARTIN le 15 novembre 2021
Max ELLIAS le 3 décembre 2021

MAIRIE DE GAURIAGUET 33240
Tél. 05.57.68.70.21
mairie.de.gauriaguet@wanadoo.fr

Directeur de publication
Alain MONTANGON
Responsable rédaction et coordination
Nathalie Rodriguez
Rédaction
Commission Bulletin communal
Ecole, Associations de Gauriaguet



*Alain Montangon
et le conseil municipal
Vous souhaitent
de belles fêtes de Noël !*

*Et
une excellente année 2022 !*